Zeitschrift: Domaine public
Herausgeber: Domaine public
Band: - (1974)
Heft: 280

Artikel: Dans quinze mois, les élections nationales
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1026569

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 01.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

LA SEMAINE
DANS LES KIOSQUES ALÉMANIQUES

Dans quinze mois, les élections nationales

Combien d'électeurs se rendent-ils compte que nous sommes déjà entrés dans une période pré-électorale ? Le Conseil fédéral a fixé au 26 octobre 1975 les élections au Conseil national. Les « spécialistes » de la vie publique n'avaient pas attendu cette décision pour traiter la question.
Dans la revue mensuelle « Schweizer Monatshefte » (juillet), M. Richard Reich, directeur de la Société pour le développement de l'économie suisse, tente de discerner les thèmes qui domineront les campagnes des partis. Il en note deux très concrets: l'inflation et la croissance, avec des accentuations idéologiques, plus particulièrement à gauche.
De là, M. Reich émet un certain nombre de diagnostics et de pronostics. Il voit la politique sociale évoluer entre des besoins objectifs et des manœuvres électoralistes, la politique financière aller à l'impasse, avec en prime une vague en faveur d'un impôt sur la richesse.
Concernant la croissance, M. Reich souligne que sa critique est populaire, mais n'est pas monopolisée par la gauche: les nationalistes en profitent et, malgré leurs luttes intestines, sont capables de recueillir 10 à 15 % des suffrages; même les partis traditionnels admettent qu'il y a un problème, ce qui se traduit, notamment, par une réévaluation de la politique de construction des routes.

Pas de bouleversements

La conclusion de cette étude, brève mais qui permet de se faire une première idée des lignes de force de la position patronale ? M. Reich constate que le paysage politique des prochaines élections se dessine assez nettement. Les luttes de tendances au sein du Parti socialiste au cours de ses congrès n'empêchent pas de considérer que ce serait une véritable surprise si une « réidéologisation » s'étendait à toute la vie politique: nous allons vers une confrontation plus marquée, c'est indéniable, note M. Reich en substance; « mais malgré tout, l'année électorale 1975 ne devrait pas faire apparaître de modification du style politique. Si les indices ne nous trompent pas, nous approchons d'une année électorale qui restera, pour l'essentiel, dans le cadre habituel, aussi bien en ce qui concerne les sujets que les méthodes. »

La révolution aujourd'hui

— Dans le dernier supplément hebdomadaire de la « National Zeitung » (13.7.74), Jean Améry s'interroge, au long d'une importante étude qui ouvre le cahier du quotidien bâlois, sur l'avenir de la révolution. Et de s'appuyer à la fois sur les récentes publications du journaliste et philosophe français, Régis Debray, ancien compagnon de Che Guevara et actuel militant dévoué du Parti socialiste français, et sur l'expérience tragique de Salvador Allende, pour éclairer quelles sont aujourd'hui les conditions nécessaires et suffisantes à la mise en œuvre « révolutionnaire ». Un travail de synthèse intéressant, particulièrement dans un effort soutenu pour définir des termes galvaudés. A noter également, dans le même numéro de la « NZ », une note sur une enquête menée en Allemagne à propos de la presse régionale, devenue par la force des difficultés économiques inhérentes aux journaux, monopolistique.

A NOS ABONNÉS

Rappel ! DP paraît jusqu'à fin août au rythme bi-mensuel qui fut autrefois le sien. Les prochains numéros sortiront donc de presse les 1er, 16 et 30 août.

Des travailleurs à bon compte

Les cris d'alarme, voire d'indignation, se multiplient ces dernières semaines: la femme qui travaille, en Suisse, est loin de bénéficier des mêmes conditions matérielles d'engagement que l'homme; et la question des salaires n'est qu'un volet des inégalités flagrantes que nous avons déjà relevées à maintes reprises dans ces colonnes.
Qu'il suffise de constater que les femmes mariées se trouvent confinées dans des professions subalternes ou réputées « féminines », surtout généralement sous-estimées: elles sont d'abord secrétaires et employées de bureau, vendeuses, concierges, ou encore commerçantes, plus rarement enseignantes ou infirmières; et plus de la moitié d'entre elles, tout en travaillant 40 heures et plus, gagnent moins de 1200 francs par mois (un salaire supérieur à 2000 francs est réservé à un petit 6 %, tandis qu'un salaire compris entre 400 et 800 francs est le lot de 17 % des travailleuses).
Cette situation choquante est connue depuis fort longtemps, même si la convention internationale du travail No 100 concernant l'égalité de rémunération des hommes et des femmes pour un travail de valeur égale a été votée dans notre pays il y a plus de vingt ans (la ratification par le Conseil fédéral était intervenue seulement en 1972, préparant une « entrée en vigueur » incroyablement tardive, puisque datant du 25 octobre 1973).
Enquêtes et rapports voient le jour sur le sujet, tous plus accablants les uns que les autres, et concluant à l'urgence, non seulement de corriger les disparités salariales, de traitements et de conditions d'engagement, mais surtout de préparer le terrain à une véritable réhabilitation de la femme sur le « marché du travail ». Cela va, dans le cas de la femme mariée, par exemple, de la création de services collectifs qui soulageraient le couple dans son activité familiale, à la participation solidaire des deux sexes à l'éducation des enfants et au ménage; plus généralement encore, en ce qui